

Examen ou Concours

Série\* :

Spécialité/option :

Repère de l'épreuve :

Épreuve/sous-épreuve :

(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et intercalez les feuilles dans le bon sens.

Note :

20

Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :

D G

18,5

\* Uniquement s'il s'agit d'un examen.

Option sociologie: qu'est-ce qu'une catégorie sociale ?

"On classe. On ne sait quoi mais on classe." écrivait, non sans humour, Claude Lévi-Strauss, le fondateur de l'anthropologie moderne française. Les sociologues aussi se sont, pour ainsi dire, laissés tenter à l'exercice de classement, de taxinomie et de hiérarchisation. L'exemple le plus significatif, et sur lequel il faudra revenir, est sans aucun doute celui des catégories socio-professionnelles (CSP) établies par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) en 1954, et révisées en 1982. La catégorie sociale désigne alors un outil, un instrument de classification, de regroupement, et par conséquent de différenciation (car pour regrouper, il faut aussi différencier, sélectionner, etc.) Dans cette optique très technique, s'interroger sur ce qu'est une catégorie sociale, c'est s'interroger sur ses critères de définition, sur sa construction, mais aussi sur sa capacité à décrire, à saisir le monde social, la réalité sociale. Car la catégorie sociale interroge aussi la capacité de la sociologie, comme science de la société, à appréhender la vie sociale. Alors, la catégorie sociale désigne, de manière plus générale, une catégorie pour penser le

N°  
1/10

monde social. Les classes sociales en sont une, au même titre que les jeunes, les provinciaux, la génération, etc. mais aussi l'argent, le langage et tout objet que la sociologie a pu investir, de manière plus ou moins fructueuse, afin de montrer qu'il constituait un élément heuristique dans l'appréhension et l'explication des comportements des hommes en société. Ainsi, la sociologie peut parfois "re loger" là où on ne l'attend pas. Par exemple, très récemment, Bernard Lahire, dans L'Interprétation sociologique du rêve, a tenté de montrer que le rêve peut être une catégorie pour penser le monde social, les représentations que les individus peuvent s'en faire, etc.

La catégorie sociale permet-elle à la sociologie de caractériser la société, de montrer l'influence du social, de nos représentations sociales dans nos manières de penser, d'agir, de sentir ou illustre-t-elle la prétention, dénoncée par certains essayistes ou hommes politiques, sociologiste de tout expliquer par le social, même les actes les plus moralement répréhensibles (droits, crimes, meurtres, etc.) ? La capacité de la sociologie à catégoriser regroupe ses éléments issus d'une réalité sociale complexe et donc jamais totalement identiques ne vise-t-elle pas la réduction et la diversité d'une réalité sociale dont elle tente pourtant de rendre compte ? La réponse serait, bien sûr, épistémologique : alors que le mot ou la catégorie sociale visait à y voir plus clair dans le monde social, elle-ci semble pourtant participer, par sa synthèse et simplification parfois excessives, au brouillage d'une société qu'il s'agirait de comprendre. Mais surtout

rien  
crire  
ans  
  
a  
rtie  
rrée

Les injures sont politiques car la catégorie sociale, au-delà de son caractère heuristique, permet souvent des usages politiques qui ont pour but d'agir sur la société. Ainsi dans un monde en profonde mutation économique, sociale et culturelle, quels usages de la notion de catégorie sociale, dont la pertinence et la légitimité sont à escamoter, sont-ils permis dans une visée de connaissance et d'action ?

Si il s'agit de voir que la notion de catégorie sociale est particulièrement efficace pour la description du monde social, sans doute est-il nécessaire de souligner les limites intrinsèquement liées à l'usage de cette notion. Enfin, il faudra se demander si, pour les acteurs du monde social, il faut penser contre ou avec les catégories sociales.

Dans un premier temps, il est important de voir, en revenant sur l'exemple des catégories socio-professionnelles, quels "avantages" justifient l'usage de la notion de catégorie sociale en sciences sociales, mais pas seulement.

La nomenclature des CSP date du contexte d'après-guerre. L'impératif de reconstruction obligeait les autorités à acquiescer une connaissance plus fine du monde social. L'instauration de cette nomenclature s'inscrit ainsi dans le grand mouvement d'après-guerre de mise en place d'un appareil statistique étatique. D'un point de vue théorique, cette nomenclature tente de combler le hiatus descriptif et celle en terme de couches de la stratification sociale. L'enjeu était de définir des critères permettant

N°  
3.1.15

la création de grands groupes homogènes en termes de niveau de vie, de mode de vie, de pratiques culturelles, etc. Le revenu n'a pas été explicitement retenu, au profit du niveau de qualification, de la nature du contrat de travail (s'il en existait un). Ainsi, sept catégories socio-professionnelles ont été retenues: les agriculteurs, les cadres et professions intellectuelles supérieures, les chefs d'entreprise/artisans et commerçants, les professions intermédiaires, les employés, les ouvriers et les retraités. Chaque CSP se subdivise ensuite en sous-catégories de même pour ces derniers et ainsi de suite pour affiner les métiers et professions présents. Cette nomenclature a été et est toujours (après la révision de 1982) abondamment utilisée dans les enquêtes sur la consommation des ménages, sur les pratiques culturelles, sur les trajets de vie et les mobilités sociales, etc. fournissant ainsi aux autorités publiques un large éventail de données et d'informations justifiant son action et la rendant plus efficace. Ainsi, en fait en quoi pour évaluer la société et agir dessus, les catégories sociales sont pertinentes.

De plus, la définition en sciences sociales de différentes catégories sociales a permis à la sociologie de gagner en rigueur et en scientificité. Les catégories sociales permettent d'y voir plus clair, le savoir finalement de quoi on parle.

Dans une perspective durkheimienne, l'usage de catégories sociales permet de rompre avec le "sens commun", avec les "pseudonoms" construits pour et par le vulgaire. Par exemple, Armand Collet, dans son étude sur la gentrification dans le Bas-Montréal et dans le quartier de la Vaisseau-Rousse

ne rien  
écrire  
dans

la  
partie  
barrée

N°

4.63

Note :

20

Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :

\* Uniquement s'il s'agit d'un examen.

à Lyon, intitulé Rester bourgeois, revient au terme de "bobos" souvent utilisé dans les médias pour désigner, à charge, ceux qui investissent les quartiers anciennement populaires. Mais A. Cellot rejette cette appellation car elle suppose de nombreuses représentations, plus ou moins imaginaires ou fantasmées, d'avec lesquelles il s'agit de rompre. Elle propose à la place le terme plutôt simple de "gentrificateurs", terme simple mais vague dont il s'agit, au fil de l'étude, de préciser la signification. Ainsi, la définition de nouvelles catégories, qui passe par le rejet d'anciennes, est une condition préalable de tout travail sociologique, surtout quand il s'agit de décrire des phénomènes inédits. Par exemple, Charlotte Dubet, dans son ouvrage Le choix d'une vie sans enfant, pour décrire l'émergence d'un nouveau phénomène, forge le terme de "SENVel", "Sans Enfants Volontairement", car il ne s'agit pas de décrire les individus qui ne peuvent pas avoir d'enfants (car ils sont stériles ou ont choisi, bon ou mal, de rester célibataires) mais bien ceux qui, en couple ou s'étant longtemps été, rejettent la perspective de parentalité, au profit de la conjugalité, de l'épanouissement personnel et de la réalisation de soi.

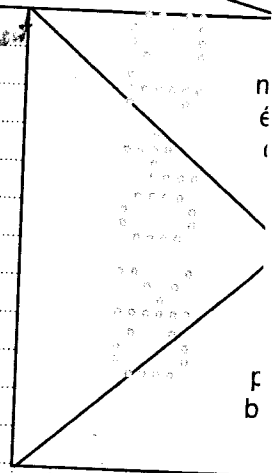
Toutefois, si ces catégories sociales semblent partir de la réalité sociale, pour la dépasser et la décrire, celles-ci

N°

5/13

NE RIEN ÉCRIRE

peuvent paraître artificielles. Si elle tentent objectivement de décrire une réalité, qu'en comprennent-elles? Une fois que nous avons dit qu'un individu appartient à cette catégorie, qu'avons-nous réellement dit? Qu'avons-nous réellement compris?



Dans un deuxième temps, il s'agit de voir quelles peuvent être les limites d'un usage (explicite, rare) abusif et aveugle de la notion de catégorie sociale. Finalement, nous montrerons que ces limites peuvent s'expliquer par les objectifs bruts que l'usage de la notion de catégorie sociale permet. Enfin, c'est aussi sur la nature même de la catégorie sociale, dans une perspective dynamique, qu'on peut rendre compte d'une partie de ces limites.

On l'a vu: en sciences sociales, l'usage de la notion de catégorie sociale est efficace pour décrire la vie en société, sa structuration et son fonctionnement. Néanmoins, la sociologie n'est pas pour seule visée de décrire, représenter le monde social tout elle tente de rendre compte. Elle a aussi pour objectif de le comprendre, de voir ce qui se joue dans les interactions, dans la domination, dans la violence symbolique, de comprendre, du mieux qu'elle peut, ce que cela fait d'être pauvre, d'être riche, d'être dominé et dominant et parfois les deux à la fois. Par son caractère général et heuristique, qui la rend non moins efficace, la catégorie sociale semble peu opérante. Ainsi, dans Pays de malheur

N°  
E.13



Beaud et son "jeune de bonheur" nommé Younes Amrani (nom fictif), le sociologue encourage Younes, pour faciliter la mise en récit de son histoire, à raconter des anecdotes. Elles donnent de la consistance au récit mais, selon Stéphane Beaud, c'est ce qui permet de voir ce qui se passe, ce qui est enjeu pour les acteurs. Il ne s'agit pas de faire de la sociologie une simple juxtaposition d'anecdotes car celles-ci n'ont valeur que d'exemple, mais d'affirmer qu'une sociologie compréhensive ne peut se passer sans. De plus, dans les enquêtes, c'est sans doute ce que l'on retient le mieux!

Une autre critique, plus radicale, a été faite contre la notion de catégorie sociale, notamment contre son usage administratif et statistique, imposé par la loi. Cette critique s'inspire des écrits de Frédéric Le Play, précurseur de la sociologie française. Le dernier a démontré et dénoncé l'intervention de l'Etat, de la bureaucratie, de la statistique et de l'écriture dans le monde rural français de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, caractérisé par l'hermisme, l'équilibre et la symbiose entre polyculture et activités agro-industrielles ("domestic system") qu'il s'agissait de préserver. On retrouve cette critique lors du vote de la loi sur les retraites paysannes et ouvrières de 1910 (bien que le contexte ne soit pas le même, la deuxième vague d'industrialisation ayant été déjà bien entamée). Pour les détracteurs de cette loi (chefs d'entreprise, maîtres de forge, etc.), le fait de lier versation de retraites et occupation d'un emploi nuit à l'indépendance, la mobilité et la liberté de

travaille de durées et toujours. En créant de nouvelles catégories (ouvriers/peupliers/retirés), les "patrons" avaient moins peur de la fin d'un ancien monde que de l'impossibilité d'y revenir, car la catégorie sociale fixe, figée, empêche de penser le changement, le retour, le devenir.

Ainsi, on comprend alors pourquoi, dans une perspective synchronique et dynamique de la sociologie, la notion de catégorie sociale est problématique. On comprend donc d'autant mieux les critiques adressées à la nomenclature des CSP. Malgré une révision en 1982, l'actualité de celle-ci fait débat. Alors que la pauvreté, la précarité se développent, que la spécialisation dans les entreprises, dans les usines ou ateliers s'affirme, un ouvrier qualifié et un ouvrier non-qualifié ont-ils plus en commun qu'un ouvrier qualifié et un employé ? En plus des dynamiques structurelles que la nomenclature ne prend pas en compte, c'est aussi l'homogénéité de la CSP, le sentiment d'appartenance, qui pourtant la fondent, qui ont évolué.

Ainsi, certains sociologues, en s'inspirant du travail de la sociologie britannique (J. Goldthorpe), préconisent une refonte de la nomenclature qui devrait permettre de mieux penser le monde du travail, en s'attachant sur le contenu du travail et non la relation de travail (autonomie jusqu'à la contrainte). De plus, on l'a vu déjà entreprise, alors faut-il le réaffirmer, dans une perspective sémiotique : ce que nous nommons comme catégorie sociale est bien souvent le

résultat

ne rien  
écrire  
dans

la  
partie  
barrée

N°

8.183



Examen ou Concours

Série\* :

Spécialité/option :

Repère de l'épreuve :

Épreuve/sous-épreuve :

(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles intercalaires dans le bon sens.

Note :

20

Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :

\* Uniquement s'il s'agit d'un examen.

la formation d'un groupe social  
 dans Les Cadres, un groupe en formation. Ce que l'on appelle "cadre" aujourd'hui n'allait pas toujours de soi. Au XIX<sup>e</sup> siècle, cela n'existait pas. Il a fallu tout un travail de codification et d'homogénéisation (apparition de la figure de l'ingénieur, prise de conscience collective de la nécessité des revendications lors du Front Populaire, émergence d'une "nouvelle classe moyenne salariée" lors des Trente Glorieuses, etc.) pour que l'unité, l'uniformité de ce groupe se consolident. Et encore aujourd'hui, ce groupe évolue : féminisation, fragmentation entre "cadres de promotion" et les hâtiers, accentuation sur les activités d'expertise au détriment de celles d'encadrement, etc. Enfin, l'affirmation par Bernard Lahire (L'homme plural) du caractère de plus en plus plural des instances de socialisation, signe du fait que nous vivons dans une société différenciée, nous amène à remettre en cause une idée fondamentale, condition préalable à toute activité de classement : nous ne pouvons nous trouver dans deux catégories à la fois. Par les rôles que nous devons endosser, par nos pratiques (par exemple culturelles, cf. la Culture de l'Individu, Bernard Lahire), nous sommes des hommes et femmes pluriels, pas toujours cohérents et souvent divergents. Nous sommes alors à cheval entre plusieurs catégories, ce qui nous donne l'impression ~~de~~ d'appartenir à

N°

2.1.3

aucune.

Ainsi, l'usage de catégories sociales est problématique, notamment quand il s'agit de comprendre les logiques, les dynamiques propres au monde social. Mais alors pourquoi les politiques continuent à réfléchir en termes de catégories ? Sans doute car pour eux, l'important est d'agir et non de comprendre. Veulent-ils au moins comprendre ? Rien n'est moins sûr. N'est-ce pas l'ancien Premier ministre Manuel Valls qui affirmait à l'Assemblée Nationale "que aucune excuse sociologique ne serait admise" ?

Est-il peu autant juste de faire de l'usage des catégories sociales l'apanage des sociologues et politiques ? Ne s'agit-il pas, dans une démarche compréhensive, de commencer avec le sens commun ?

L'usage de ces jusqu'ici des catégories sociales suppose que celles-ci étaient formées *ex post*, après observation et description méthodiques et méthodologiques. Sans rejeter cette assertion, il serait dommageable de ne pas voir que la logique inverse est aussi à l'œuvre. D'une part, il y a une certaine performativité des catégories sociales : un individu qui est vu comme un *carrien* par les sociologues, par les politiques, par son patron, intégrera cette dimension dans la définition de son identité, laissant place alors aux risques de disjonction identitaire, ou "stigmate" qu'Eving Goffman analysait en 1975. D'autre part, les catégories sociales

dans son ouvrage de 1975.

N°  
10/13

participent aussi de ce qu'Anthony Giddens appelle "dualité structurelle". Elles sont à la fois le résultat des comportements observés par les sociologues, mais aussi une condition de pratiques socialement situées dans l'espace social (Pierre Bourdieu), dans un champ dans lequel il s'agit d'agir "en tant que" ("als", Max Weber) ouvrier, cadre, chômeurs. Il y a une certaine réflexivité des discours et pratiques de soci. C'est ce qui, pour Giddens, marque la "seconde modernité" (années 1960-1970).

Ainsi, on comprend pourquoi il est nécessaire de renouer avec le sens commun. Déjà parce qu'il est loin d'être dénué de "sens social" ou "sens sociologique". C'est bien une enquête qui donne à Marie Cartier, Isabelle. Certant, Olivier Masclet et Yasmine Sillat le titre de leur enquête sur le milieu pavillonnaire: La France des petits moyens. Jules Naudet souligne dans son ouvrage Entra dans l'état, dans lequel il étudie en France, aux Etats-Unis et en Inde les individus issus des milieux populaires et en situation de forte mobilité socio-professionnelle, la grande capacité qu'ont les enquêtés à développer un discours sur soi, sur sa trajectoire, discours souvent empreint de reconstruction, d'inspiration, etc. Avec cet exemple, ne laissez apparaître les engins <sup>modernes</sup> pour d'une sociologie, non pas des catégories sociales, mais de leurs usages, représentations, etc. Il faudrait, par exemple, <sup>étudier</sup> la variante d'une représentation binaire de la société en deux catégories, "eux" et au contraire "nous", très présente chez les jeunes issus de l'immigration qui côtoient, les

Le cadre scolaire par exemple, la diversité, l'altérité et donc la domination sociale, mais aussi les usages différenciés d'une représentation triangulaire de la société, "nous" pris en étau entre les "riches" privilégiés et "les pauvres / assistés / favorisés" (représentation par exemple présente chez les chauffeurs de bus étudiés par Olivier Schwartz). Enfin, il s'agirait de vain les inégalités dans la capacité des agents à se représenter, à catégoriser l'ordre social. Dans leur art de "Quand les enfants parlent l'ordre social", Wilfred Unger et Julie Plagis racontent comment, en demandant à des enfants de primaire de classer, hiérarchiser les métiers, des inégalités se révélèrent dans la capacité des enfants à parler l'ordre social et parler de l'ordre social. De plus, le rapport de force se fait voir car, comme le notent justement les auteurs, pour les enfants, il y a de nombreux populaires différents, classer avec, c'est classer contre. L'art de faire des catégories sociales et de les imposer est souvent empreint de violence, de domination, et de souffrance. Devant le prisme impersonnelle et statistique les catégories sociales se cachent bien plus.

ne rien  
écrire  
dans

la  
partie  
barrée

Paradoxalement, les catégories sociales, si elles ont été instituées dans le but d'y voir plus clair, font, après examen, on n'y comprend plus grand chose, au moins, plus ce que l'on pensait savoir. Les catégories sociales restent pour autant des outils efficaces pour le sociologue,

N°

12/12

Examen ou Concours

Série\* :

Spécialité/option :

Repère de l'épreuve :

Épreuve/sous-épreuve :

(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles intercalaires dans le bon sens.

Note :

20

Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :

\* Uniquement s'il s'agit d'un examen.

à condition de toujours tenir un discours réflexif sur la manière dont elles ont été construites et de se garder la possibilité (ou l'obligation ?) d'y revenir, de les actualiser, parfois <sup>même</sup> si cela signifie les remettre en cause. La sociologie ne pourra qu'en gagner en scientificité et en crédibilité, mais aussi en humilité. En cela, elle réaffirme sa renouveau au "fait théorique" parsonien, à sa prétention de former une seule et unique théorie du monde social. Elle réaffirme la nécessité d'articuler sociologie quantitative et sociologie qualitative dans son sens de compréhension du monde social. Domage que le monde politique, lui, ne la comprenne pas.

N°

13/13